

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18/09/2018

Absents excusés : Françoise GRAS, Emmanuel JACQUOT, Audrey LEVEXIER

⇒ Un hommage appuyé a été rendu par le Maire à son adjoint Christian BESSON, et une minute de silence a été observée à sa mémoire.

## ⇒ AVANCEE DES PROJETS EN COURS

### 1) Centre Bourg

La réunion prévue du vendredi 21/09 sera reportée suite à l'absence de plusieurs participants (obsèques sur Arinthod ce même jour). Une autre date sera fixée. Le Maire se charge de contacter le cabinet.

### 2) ADAP

Aménagement du site situé au Point I et le commerce multiservices va être réalisé d'ici les prochaines semaines.

### 3) Déplacements doux rue de la Prélette, route de Chisséria

En attente des devis ; rappel a été fait à l'entreprise. Réponse semaine prochaine pour décision.

### 4) Cession logement à Chisséria – en cours

A finaliser avec Maître MEYNIAL-DESMARE sur quelques points précis : microstation, garage...

### 5) Démolition maison CARRETERO

Permis de démolir favorable reçu de l'architecte des bâtiments de France (M. JEAN). Deux entreprises postulantes : FAMY et PIQUAND ; les négociations sont en cours pour attribution du marché.

## ⇒ PERSONNEL

Création d'un emploi au service technique pour remplacer Pierre PORTEMAN qui part en retraite au 1<sup>er</sup> décembre 2018.

Un appel de candidature a été fait localement (affichage sur les lieux publics de la commune). Actuellement 9 postulants ont présenté leur candidature. Le Maire va les recevoir prochainement. Le choix sera collégial. Proposition du maire pour choisir Jean DAVID en remplacement de Christian BESSON, adjoint préposé à la gestion des employés au service technique ; adopté verbalement à l'unanimité par le conseil municipal.

## ⇒ COMMERCE

Le dossier de liquidation judiciaire n'a pas été établi par l'intéressée. Faut-il maintenir un commerce sur la place ? A l'unanimité, le conseil municipal est favorable à la continuité de ce commerce. Des contacts sont pris pour assurer la pérennité de cet établissement. Toutes les réflexions, propositions, etc, sont les bienvenues.

## ⇒ ASSOCIATIONS

Demande de l'association « services et forme » pour l'obtention d'une salle dans la nouvelle mairie : une salle lui a été attribuée.

## ⇒ QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

☛ Contact du kinésithérapeute Pierre GIRO le 28/08/2018 auprès de la mairie pour la recherche d'un local sur ARINTHOD. Le conseil municipal est favorable à la venue de M. GIRO sur Arinthod. Le Maire lui proposera un rendez-vous afin d'entendre ses vœux et projets.

☛ Proposition de Katleen LELOUARNE pour l'acquisition d'un terrain sur Arinthod en vue de développer son activité, et la construction de son habitation principale.

☛ Nuisances chats errants : la DRH de l'entreprise SMOBY a averti d'une invasion de chats errants dans les locaux de l'usine engendrant d'énormes dommages, tant sur le plan de l'hygiène que de la sécurité.

- Arrêté à prendre,
- Prendre contact avec la SPA,
- Suivre l'exemple de la commune de Lavans-les-Saint-Claude,
- Problème à développer dans le bulletin municipal – coût de l'opération.

☛ Cimetière : convoquer NATURALIS pour faire le constat de leur intervention et voir avec eux l'évolution à envisager. Une réflexion est également en cours pour l'utilisation d'une méthode d'enrobé (coloré) sur certaines parties.

☛ Forêt communale : triste état des arbres, conséquence de la sécheresse, du scolyte, et de la pyrale du buis. Tout ce qui est sec doit être coupé, surtout les épicéas. Délibération à prendre pour l'affouage ; la campagne d'inscription est lancée.

☛ Divers :

- Problème de voisinage exposé : envisager un rendez-vous pour une solution à l'amiable.
- Problème relationnel avec certaines associations à résoudre.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22 heures 30.